



McGill

Office of Student Life and Learning Bureau des études et vie étudiante

CRC - 009M
Consultation générale
Planification immigration
au Québec 2024-2027

Fabrice Labeau PhD
Deputy Provost
(Student Life and Learning)
Premier vice-principal exécutif adjoint
(études et vie étudiante)

PAR COURRIEL

Montréal, le 11 août 2023

Madame Astrid Martin
Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
Assemblée nationale du Québec
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Secrétaire,

Fondée il y a plus de 200 ans, l'Université McGill a pour mission d'enrichir le savoir et d'en favoriser la création et la transmission en offrant la meilleure formation possible, et en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses. Elle figure au premier rang des universités canadiennes offrant des programmes de médecine et de doctorat et se classe parmi les meilleures universités du monde.

Dans ses trois campus, ses onze facultés et ses treize écoles professionnelles, l'Université McGill déploie une multitude d'initiatives en formation et en recherche. Elle propose 300 programmes d'études, répondant ainsi à une diversité de besoins et de champs d'intérêt. Son corps professoral, fort de près de 1 800 membres, inclut d'éminents chercheurs non seulement du Québec, mais aussi des quatre coins du monde, attirant ainsi plus de 39 000 étudiants issus de plus de 150 pays. La présence notable de 12 000 étudiants internationaux, qui représentent 30 % de sa population étudiante, enrichit la communauté mcgilloise et la société québécoise. Chaque année, l'Université McGill est fière de remettre près de 9 700 diplômes à ses étudiants et de répondre ainsi aux besoins du marché du travail québécois. En effet, elle contribue notablement à l'atteinte des objectifs de main-d'œuvre du gouvernement « dans des secteurs stratégiques pour l'économie (génie et technologies de l'information) et dans les services publics essentiels (santé et services sociaux, éducation, services de garde éducatifs à l'enfance)¹ ».

.../2

¹ <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/enseignement-superieur/aide-financiere-etudes/perspective-quebec/bourses-perspective-quebec.pdf>

Institution québécoise, l'Université McGill est très consciente de ses responsabilités à l'égard de la protection et de la promotion de la langue française. Si la principale langue d'enseignement y est l'anglais, le français occupe néanmoins une place importante sur ses campus. Plus de la moitié de ses étudiants sont québécois et 60 % de sa population étudiante parle français. Tous les étudiants sont libres de remettre leurs examens, travaux, mémoires et thèses en français, et ce, peu importe la langue d'enseignement. L'Université offre également de nombreuses occasions d'apprentissage et d'interaction en français, notamment dans le cadre de cours, de séminaires, d'ateliers et de conférences, tout au long de l'année.

De plus, nous offrons des cours de français à tous nos étudiants. Notre Centre d'enseignement du français, avec l'appui de l'Office québécois de la langue française, a mis sur pied le Projet Expériences, programme d'immersion destiné aux étudiants non francophones de l'Université, y compris les étudiants internationaux. Par ailleurs, chaque été, l'Université propose à ses étudiants un programme d'immersion en français et de découverte de la culture québécoise dans la région du Saguenay, en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi.

En outre, les étudiants en médecine de l'Outaouais, vingt-quatre par cohorte, peuvent suivre entièrement en français la formation de premier cycle en médecine, d'une durée de quatre ans, au Campus Outaouais de notre Faculté de médecine et des sciences de la santé, situé à Gatineau. Ces étudiants viennent s'ajouter aux 20 étudiants à l'année préparatoire en médecine, offerte en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais, aux 30 résidents inscrits aux programmes de résidence et aux 46 étudiants à l'externat de McGill, déjà offert en français dans la région.

De ce fait, nous souscrivons à l'objectif du gouvernement du Québec, qui souhaite voir les universités anglophones jouer un rôle plus important dans la francisation des professeurs et d'étudiants venant de l'étranger qui enseignent ou qui étudient dans leurs établissements, dans l'espoir qu'ils puissent contribuer davantage à la vitalité économique et culturelle du Québec en choisissant de s'établir de façon permanente chez nous. Nous sommes déterminés à agir en ce sens, et des projets sont actuellement à l'étude à cet égard.

Ainsi, la proposition du gouvernement présentée dans le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027* est certes un pas important et une déclaration sans équivoque pour la promotion et la protection du français au Québec. Nous sommes d'accord avec cette démarche. Toutefois, nous exprimons notre préoccupation quant à ses probables conséquences involontaires, ainsi qu'à notre capacité à attirer et à retenir les meilleurs talents au Québec tout en encourageant leur francisation et leur intégration à la plus grande société francophone d'Amérique.

Plus particulièrement, nous redoutons que le règlement entrave notre habilité à atteindre deux des trois objectifs de la révision de la *Politique québécoise de financement des universités*, récemment annoncée par la ministre de l'Enseignement supérieur², soit :

1. améliorer la contribution des établissements universitaires aux enjeux de main-d'œuvre dans les secteurs stratégiques pour l'économie québécoise;
2. renforcer la capacité des établissements universitaires de valoriser, sur le plan économique, la recherche et l'innovation.

C'est donc dans ce contexte que l'Université McGill a procédé à l'analyse de la proposition gouvernementale et qu'elle formule les présents commentaires aux membres de la Commission.

Répercussions pour les étudiants étrangers venant étudier à l'Université McGill

Les étudiants étrangers apportent au Québec une précieuse diversité de points de vue et d'expériences. La proposition gouvernementale compromet le « projet Québec » de ces étudiants inscrits dans une université québécoise offrant majoritairement ses programmes en anglais, comme McGill, en rendant plus difficile le parcours pour s'établir au Québec de façon permanente après l'obtention de leur diplôme.

En effet, nous nous inquiétons particulièrement de l'orientation gouvernementale exprimée par le premier ministre dans l'introduction du cahier de consultation, à savoir :

« Les étudiantes et étudiants étrangers diplômés de nos programmes francophones nous apparaissent comme des candidats idéaux. Étant donné que ces personnes possèdent un diplôme québécois, qu'elles sont jeunes et qu'elles vivent déjà ici, en français, depuis plusieurs années, elles constituent un bassin exceptionnel où recruter de nouveaux Québécois et de nouvelles Québécoises. »

Comme l'Université McGill mène ses activités d'enseignement et de recherche principalement en anglais, la plupart de ses étudiants étrangers ne seront pas en mesure de satisfaire à cette exigence, et ce, même s'ils peuvent démontrer une excellente connaissance orale et écrite du français. Ainsi, nous craignons qu'une bonne part de notre population étudiante revoie ses projets de venir étudier à McGill par crainte de ne pas pouvoir rester au Québec après l'obtention d'un diplôme.

.../4

² <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/appel-a-memoires-la-ministre-pascale-dery-lance-les-travaux-entourant-la-revision-de-la-politique-quebecoise-de-financement-des-universites-47773>

Cette orientation risque certainement de limiter la capacité des universités québécoises offrant la majorité de leurs programmes en anglais à accomplir l'objectif qui leur a été confié par la ministre de l'Enseignement supérieur, soit franciser et retenir un plus grand nombre d'étudiants étrangers après l'obtention de leur diplôme. Ne serait-il pas préférable d'évaluer chaque candidat à l'immigration individuellement plutôt que d'indiquer d'emblée une préférence pour ceux ayant suivi un programme francophone? Cette façon de faire exclut non seulement les étudiants étrangers non francophones, mais également certains étudiants étrangers qui sont francophones, mais qui ont choisi de faire leurs études secondaires en anglais, en dépit du fait que le français soit leur langue maternelle.

Rétention des étudiants internationaux et canadiens hors Québec

Le gouvernement du Québec s'inquiète également du taux de rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur. Cette inquiétude est bien sûr légitime. Cependant, l'Université McGill souligne qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucune statistique fiable à ce sujet.

Selon nos propres travaux préliminaires, pour lesquels nous soulignons une faiblesse méthodologique importante en raison du manque de données fiables, le taux de rétention de nos étudiants internationaux est d'environ 20 pour 100. Dans un contexte de mondialisation de la recherche scientifique, suivant quels critères faut-il évaluer un tel taux? Vingt pour cent, est-ce faible ou élevé lorsqu'on se compare avec les autres universités de la planète? Nous invitons le gouvernement du Québec à travailler avec les universités afin de se donner les moyens de mesurer et d'évaluer le taux de rétention des étudiants internationaux.

De plus, bien que nous partagions le souhait du gouvernement d'améliorer la rétention des étudiants internationaux, la solution ne se trouve pas uniquement du côté des universités. Ainsi, l'assouplissement du Programme de l'expérience québécoise annoncé récemment par la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne s'applique qu'aux étudiants des « programmes francophones ». Pourquoi en exclure les étudiants formés en anglais, sachant que pour obtenir le Certificat de sélection du Québec, ils devront de toute façon démontrer une bonne connaissance du français?

Répercussions sur l'attraction et la rétention des membres du corps professoral

McGill est une université résolument engagée dans la conduite de recherches d'envergure internationale, orientée vers ses étudiants et portée par un profond sens de l'intérêt public. Afin de concrétiser cette vision, elle doit promouvoir l'excellence de la recherche et permettre ainsi à son corps professoral d'œuvrer avec ses partenaires pour réagir aux nouvelles réalités mondiales, enrichir les connaissances et se livrer à des quêtes intellectuelles riches qui auront des retombées locales, nationales et mondiales.

Par exemple, lors de la 30^e édition des découvertes de l'année (2022) de Québec Science³, un classement prestigieux qui souligne les avancées significatives réalisées dans divers domaines de recherche au sein de la province durant l'année écoulée, les chercheurs de McGill se sont particulièrement distingués. Sur les 10 études mentionnées, pas moins de trois étaient liées à notre institution. Ces travaux de recherche embrassent un large éventail de sujets, allant de la génétique microbienne à la neurologie de la dépression, en passant par la recherche de vie sur Mars. Ils illustrent notre engagement indéfectible à contribuer de manière significative au progrès de la recherche effectuée au Québec.

Face à une concurrence intense avec les établissements d'enseignement supérieur les plus renommés du monde, l'objectif premier de notre institution est d'attirer des talents universitaires exceptionnels, et ce, indépendamment des langues qu'ils parlent. Pour nous, c'est avant tout l'excellence universitaire qui prévaut, puisqu'elle constitue la pierre d'assise de notre capacité à offrir une formation et une prestation de recherche de premier ordre, qui font rayonner le Québec partout sur la planète.

Une fois ces talents internationaux établis au Québec, l'Université McGill souscrit pleinement à l'idée de contribuer davantage à leur francisation. Nous sommes aussi d'avis qu'il s'agit là du fondement de leur intégration au sein de la société québécoise et nous sommes prêts à consacrer davantage de ressources à la mise en œuvre de programmes et d'initiatives visant précisément à faciliter cette transition.

Néanmoins, nous devons veiller à ne pas inverser l'ordre des priorités. L'instauration de nouveaux préalables linguistiques pourrait non seulement dissuader les esprits universitaires les plus brillants de faire du Québec leur destination de choix, mais également entraver notre capacité à conserver une position de leader en matière d'enseignement et de recherche sur la scène internationale.

En sa qualité de pôle d'attraction pour les personnes hautement qualifiées qui contribuent de manière notable à l'innovation, l'Université McGill incarne l'excellence et l'ambition québécoises. Nous reconnaissons cependant qu'il reste beaucoup à faire en matière de francisation. Notre défi est de concrétiser les objectifs que nous avons en commun avec le gouvernement en matière de protection et de promotion de la langue française, tout en tenant compte de la dualité linguistique qui caractérise notre communauté universitaire. Il est donc essentiel de trouver un équilibre délicat qui respecte à la fois la diversité linguistique de notre corps professoral et notre engagement à l'égard de la langue française. C'est un défi de taille, mais nous sommes convaincus que la mise en œuvre de politiques adaptées à cette réalité permettra au gouvernement d'atteindre ses objectifs.

.../6

³ <https://www.quebecscience.qc.ca/30e-edition-des-decouvertes-de-lannee-de-quebec-science/>

En terminant, je me permets de souligner qu'au cours des derniers mois, certains médias et commentateurs ont présenté les universités québécoises de tradition anglaise comme des vecteurs de l'anglicisation du Québec. Ces personnes font fausse route. L'Université McGill est une institution québécoise à part entière. En effet, notre effectif d'étudiants est composé de plus de la moitié de Québécois, et cette proportion augmentera au cours des prochaines années. Les jeunes Québécois ont la chance de pouvoir étudier dans des universités de renommée mondiale. C'est bien sûr à leur avantage, mais cela profite aussi à la société québécoise.

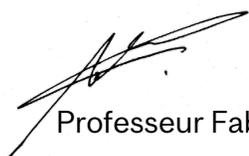
Comme toutes les universités, la nôtre est une institution de savoir, de connaissances, de partage et d'ouverture sur le monde. Notre fierté dans nos réalisations se partage, en premier lieu, avec tous nos étudiants et diplômés, québécois, canadiens et internationaux, autant francophones qu'anglophones. Il y a un grand nombre de Québécois francophones qui ont fait leurs études à McGill sans pour autant abandonner leur langue. Plusieurs d'entre eux sont des leaders dans leur domaine et contribuent au développement économique, social et culturel du Québec.

Nos étudiants internationaux ne sont pas venus à l'Université McGill pour angliciser le Québec. Comme les autres universités québécoises, McGill attire des personnes hautement qualifiées qui font des contributions importantes à l'innovation et à la quête de nouvelles connaissances. La recherche ne pourrait se faire sans l'apport crucial de ces étudiants. C'est particulièrement vrai dans les disciplines biomédicales, en génie et dans d'autres sciences, là où l'on trouve la majorité des étudiants en recherche. La présence au Québec d'étudiants internationaux provenant de partout dans le monde constitue une marque de reconnaissance de la qualité de la formation offerte par nos universités. Certains restent, certains repartent, et certains reviennent plus tard dans leur carrière, ce qui est normal dans un monde où la recherche et l'économie sont mondialisées.

Le Québec est grand et diversifié, et les besoins de ses citoyens en matière d'éducation sont diversifiés également. Les 20 universités de la province, établies en région comme en milieu urbain, répondent à ces besoins de manière coordonnée, chacune jouant un rôle bien à elle. Toutes, sans égard à la langue d'enseignement, ont prouvé leur valeur pour la société, et il est largement admis que, dotées des moyens nécessaires, elles pourront apporter une contribution encore plus importante au Québec de demain.

En vous assurant l'entière collaboration de la communauté mcgilloise et de moi-même, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, mes salutations distinguées.

Le premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante),



Professeur Fabrice Labeau